Les fondamentaux pour les professionnels d'ESAT

OBJECTIFS

- Donner aux professionnels les outils et savoirs indispensables à leurs missions et au management des travailleurs d'ESAT.
- Anticiper et s'adapter aux changements : sociologiques, réglementaires, économiques, qualitatifs et éthiques.

POUR QUI ?

Professionnels d'ESAT (prioritairement moniteurs, ETS, chargés d'insertion...).

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours / 14 h.

COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe,etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.
- Atelier d'analyse de pratique.

MOYENS D'EVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Evaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.

INTERVENANT

Didier RAMBEAUX ou **Sébastien HONORÉ** ou **Pierre BARRANDE**

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).
Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

JOUR 1

de 9h00 à 12h30 : l'environnement réglementaire et institutionnel

- La mission des ESAT ;
- Le cadre législatif (Loi 2002-2, Loi du 11 février 2005, Plan de transformation des ESAT, Loi plein Emploi, statut du travailleur) ;
- Dotations et financement des ESAT ;
- Le Projet d'Etablissement : les principes, les thématiques traitées, les fiches actions.

de 13h30 à 17h00 : l'évolution des publics accueillis

- Handicap mental et/ou psychique : définitions, approches et conséquences pour l'accompagnement ;
- Avancée en âge des personnes accompagnées en ESAT : constats et préconisations ;
- Émergence de nouveaux publics issus de la précarisation sociale.

JOUR 2

de 9h00 à 12h30 : l'évolution du contexte économique et budgétaire

- De la naissance des ESAT à la mondialisation : la valorisation du volet économique, enjeu majeur de la mission médico-sociale de l'ESAT ;
- La mise en œuvre du parcours individualisé appuyée par la formation professionnelle continue : le principe d'éducabilité ;
- La reconnaissance, la valorisation et le développement des compétences ;
- Le droit à la formation dans les ESAT.

de 13h30 à 17h00 : la bientraitance, repères et impacts sur la posture professionnelle

- Intégrer et mettre en application les RBPP : modalités de mise en œuvre de la bientraitance ;
- Adapter l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT ;
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.